
BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE
RAPPORT 2021

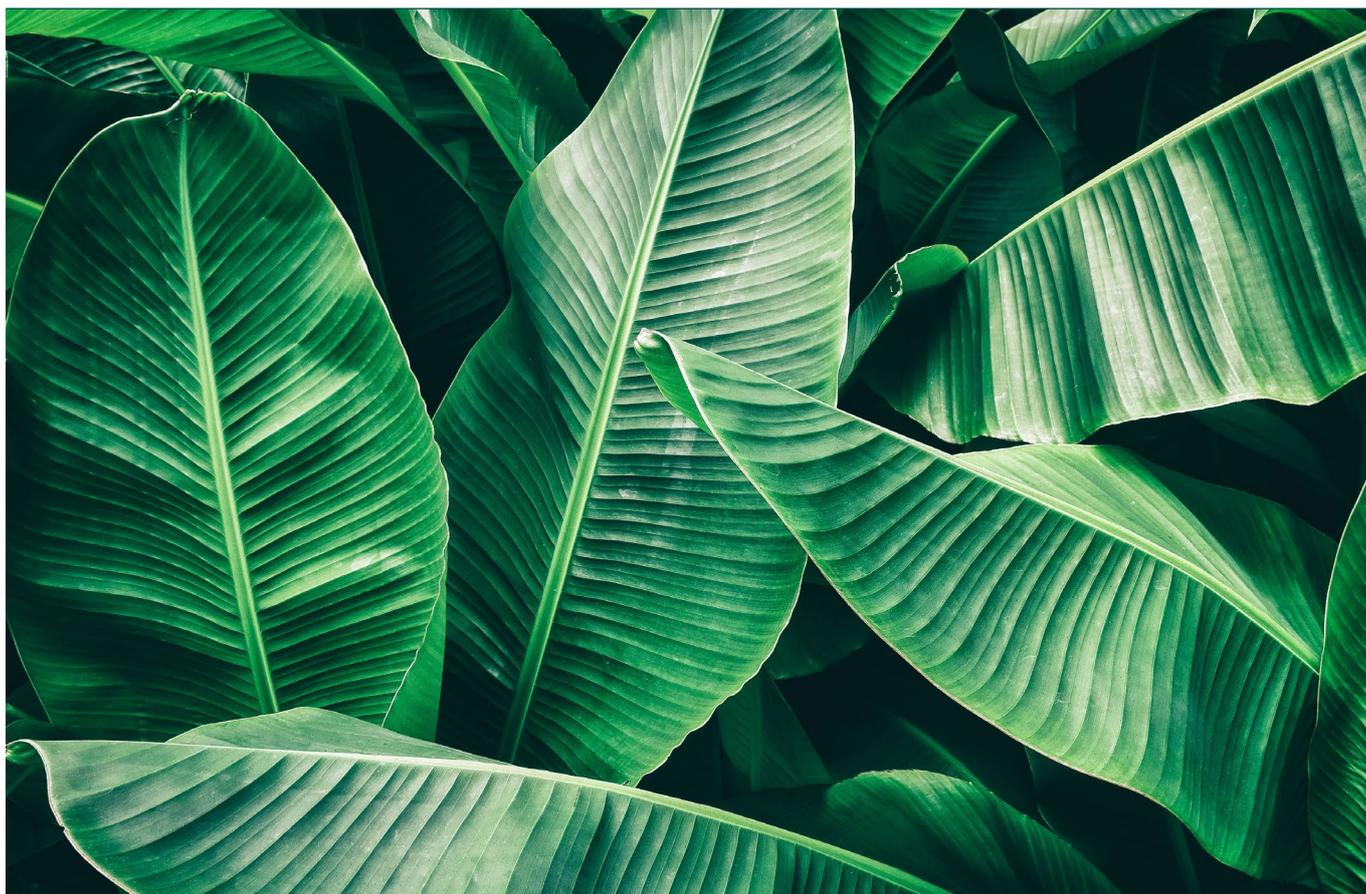
Loi Energie Climat

Prise en compte de l'investissement durable
dans la gestion sous mandat



BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change



BNP Paribas est une banque référencée dans les principaux indices d'Investissement Socialement Responsable. 1^{re} banque française du classement international d'Equileap sur l'égalité femmes-hommes en 2019. 1^{re} banque française et 3^e au monde dans le classement 2020 des 100 entreprises les plus durables.

Leader des services bancaires et financiers en Europe, BNP Paribas compte plus de 193 000 collaborateurs répartis dans 68 pays. De plus, le Groupe peut se prévaloir d'une solidité financière dans un environnement en perpétuelle mutation (12,8% de ratio de fonds propres selon les règles de Bâle 3, common equity tier 1*).

En tant que banque, le Groupe est amené à financer de nombreuses industries, dont certaines présentent des défis environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) majeurs. C'est le cas, par exemple, dans le domaine de la défense, de l'huile de palme ou encore de l'énergie nucléaire. Pour ces secteurs, le Groupe a défini des politiques imposant la prise en compte d'exigences ESG, en plus des critères de performance économique, dans ses décisions de financement et d'investissement.

Élaborées en concertation avec des experts indépendants, ces politiques sont publiques et s'appliquent à l'ensemble des métiers et pays dans lesquels le Groupe est implanté.

Le groupe BNP Paribas a mis en place depuis plusieurs années une politique de responsabilité sociale et environnementale (RSE) reposant sur quatre piliers : le climat, les jeunes, les entrepreneurs, les écosystèmes locaux. Cette démarche est saluée par les agences de notation extra-financière qui le placent régulièrement parmi les meilleurs acteurs du secteur bancaire en termes de pratiques environnementales sociales et de gouvernance (ESG).

Dans le cadre de son activité de gestion sous mandat, BNP Paribas Banque Privée intègre systématiquement les critères ESG dans ses processus de sélection des instruments financiers en complément de l'analyse financière traditionnelle. Ces critères ESG sont utilisés pour évaluer le comportement, la stratégie de développement et la performance des entreprises afin de favoriser le développement durable.

**Rapport annuel BNP Paribas, 31 décembre 2020*

1^{re} Banque Privée
en France

108,5 Md€
d'actifs confiés

Notre conviction

Les critères ESG renforcent l'analyse financière dans le choix d'investissements et c'est pourquoi ils sont systématiquement pris en compte par la gestion de BNP Paribas Banque Privée.

Ils permettent de sélectionner les meilleures entreprises et de laisser de côté celles prenant trop de risques selon ces critères et pouvant être pénalisées par des accidents de parcours (risques industriel, commercial, réputationnel...).

LE PROCESSUS D'INVESTISSEMENT SUIVI PAR NOS GÉRANTS

Analyse

Environnement macro-économique
Micro-économie (secteurs/valeurs)
Scénario de marché et perspectives d'évolution

Décision

Allocation d'actifs
Allocations géographique et sectorielle
Sélection de valeurs (prise en compte des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance)

Construction

Sélection des supports d'investissement (OPC/titres en direct)
Contrôle des risques
Règles de gestion



SOMMAIRE

1. Démarche générale de l'entité.....	PAGE 5
2. Moyens internes déployés.....	PAGE 9
3. Organe de gouvernance.....	PAGE 13
4. Stratégie d'engagement.....	PAGE 15
5. Informations liées à la taxonomie européenne.....	PAGE 16
6. Stratégie d'alignement avec les accords de Paris.....	PAGE 17
7. Stratégie d'alignement sur les objectifs liés à la biodiversité.....	PAGE 18
8. Démarche de prise en compte de l'ESG dans la gestion des risques.....	PAGE 19
9. Plan d'amélioration continu.....	PAGE 19

1. Démarche générale de l'entité

BNP Paribas a pour mission de contribuer à une croissance responsable et durable en finançant l'économie et en conseillant ses clients selon les plus hauts standards éthiques. La politique RSE du Groupe est l'une des principales composantes de cette démarche. Conformément aux objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies, elle repose sur quatre piliers (économique, social, civique et environnemental) qui reflètent les défis de la RSE, ainsi que les réalisations concrètes de la Banque.

En 2019, BNP Paribas a publié son [objectif d'entreprise](#), un texte préparé par le Comité exécutif de BNP Paribas à partir de trois documents issus de travaux réalisés par de nombreux collaborateurs : les Convictions partagées, le Code de Conduite et le Manifeste d'Engagement.

Par ailleurs, BNP Paribas s'engage depuis plusieurs années à respecter dans le cadre de l'ensemble de ses activités des contraintes additionnelles au travers :

Des politiques de financement et d'investissement dans les secteurs suivants : agriculture, huile de palme, défense, énergie nucléaire, pâte à papier, charbon, mines et hydrocarbures non conventionnels (pour une liste actualisée des politiques, veuillez consulter [Politiques de financement et d'investissement - BNP Paribas \(group.bnpparibas\)](#)). Pour définir ces politiques, le Groupe étudie un ensemble d'exigences réglementaires, de critères d'évaluation et de bonnes pratiques des différentes industries.

- Une liste des biens et des activités dont le financement est exclus tels que le tabac, les filets dérivants, la production de fibres d'amiante, les produits contenant des BPC (biphényles polychlorés), ou le commerce de toute espèce réglementée par la convention CITES (Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction)
- Des listes d'entreprises qui ne répondent pas pleinement aux exigences RSE du Groupe.
- Enfin, conformément aux ODD des Nations Unies, le Groupe participe activement à la conception et à la mise en œuvre de solutions sociales et environnementales à long terme dans le cadre des Principes pour l'investissement responsable (PRI) et des Principes pour une banque responsable (PRB).

Enfin, le Groupe s'engage à maintenir une relation ouverte et constructive avec ses interlocuteurs externes (clients, fournisseurs, investisseurs, ONG, etc.) afin d'atteindre trois objectifs : anticiper l'évolution de ses métiers en améliorant ses produits et services; optimiser la gestion des risques et avoir un impact positif sur la société.

1.1 L'INTÉGRATION DES RISQUES DE DURABILITÉ DANS LES PROCESSUS D'INVESTISSEMENT ET DE SÉLECTION DES PRODUITS

Lors du conseil ou de la sélection de produits d'investissement, BNP Paribas Banque Privée exclut certaines activités et tient compte implicitement des risques en matière de durabilité au travers de l'évaluation régulière du rendement – risque des instruments financiers qu'elle sélectionne ou recommande à ses clients.

En effet, la survenance d'un événement environnemental, social ou de gouvernance, peut avoir un impact négatif sur la valeur d'un investissement, dans la mesure où il peut affecter les émetteurs d'instruments financiers de plusieurs manières : une baisse des revenus, une hausse des coûts, une dépréciation de la valeur de l'actif, une augmentation du coût du capital ou encore des amendes et la survenance de risques réglementaires. Un tel événement, pourra donc entraîner une modification de la stratégie de portefeuille, par exemple via l'exclusion de certains émetteurs. L'augmentation à long terme de ces risques de durabilité ayant un impact négatif sur les produits financiers est à prévoir, notamment du fait du changement climatique.

Pour ce faire, BNP Paribas déploie sur son univers recommandé une notation interne permettant d'évaluer et de comparer le niveau de durabilité de ces produits, qu'ils soient étiquetés durables ou pas notamment via le biais de labels. Cette notation permet à BNP Paribas Banque Privée, en tant que conseil financier et acteur des marchés financiers, d'identifier les produits pour lesquels la survenance d'un événement ou une situation, dans le domaine environnemental, social ou de la gouvernance, pourrait avoir un impact négatif réel ou potentiel sur la valeur de ces produits et d'en informer ses clients.

Pour son offre durable, notamment son mandat Investissement socialement responsable (ISR), BNP Paribas Banque Privée intègre de manière explicite l'évaluation des risques de durabilité dans son processus de sélection de produits, en complément de l'évaluation standard rendement-risque. Pour les produits à rendements-risque financiers équivalents, la priorité est donnée aux meilleurs produits qui respectent des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance.

1.2 LA PRISE EN COMPTE DES PRINCIPALES INCIDENCES NÉGATIVES SUR LES FACTEURS DE DURABILITÉ DANS LA GESTION SOUS MANDAT

BNP Paribas Banque Privée analyse l'impact des produits d'investissement sur les facteurs de durabilité. On considère comme facteurs de durabilité la protection de l'environnement, la justice sociale, la bonne gouvernance, mais aussi le respect des droits de l'homme, lutte contre la corruption et le blanchiment.

Fort de son expertise en matière d'analyse ESG, avant de prendre une décision d'investissement dans le cadre de ses mandats, BNP Paribas Banque Privée va tenir compte des principales incidences négatives des produits

analysés sur ces facteurs de durabilité, par exemple des impacts négatifs sur le climat ou l'environnement.

1.2.1 L'analyse de BNP Paribas Banque Privée s'appuie sur de nombreux principes et sources de données extra-financières :

A. Les politiques sectorielles du groupe BNP Paribas : comme décrit plus haut, BNP Paribas Banque Privée encadre à travers elles ses activités de financement et d'investissement dans les secteurs d'activité les plus sensibles.

B. L'analyse ESG de BNP Paribas Asset Management : cette analyse permet de classer les émetteurs de titres vifs (actions et obligations) en fonction des facteurs de durabilité, selon une méthodologie décrite dans la [Stratégie globale de développement durable de BNP Paribas Asset Management](#).

La classification de BNP Paribas Asset Management repose sur les grands principes suivants :

- Des données de qualité provenant de fournisseurs internes (analyse qualitative des analystes ESG de BNP Paribas Asset Management), de fournisseurs externes spécialisés dans la recherche « ESG ») et d'institutions internationales (ex : OCDE¹).

¹ Organisation de Coopération et de Développement Économique



- L'engagement et le dialogue : BNP Paribas Asset Management établit des liens dans la durée avec les émetteurs et engage un dialogue continu sur les questions de durabilité avec le monde politique, les régulateurs les représentants de la société civile et les groupements professionnels.
- Le respect par les entreprises des attentes de BNP Paribas Asset Management en matière de responsabilité sociale et environnementale, telles que décrites dans la **conduite responsable des entreprises**. Ces principes suivent les dix principes du Pacte mondial des Nations Unies et leur respect vise à diminuer les risques réglementaires et de réputation.
- Une vision prospective : BNP Paribas Asset Management a identifié trois conditions permettant d'assurer un système économique plus durable et inclusif : une transition énergétique vers une économie bas carbone, le respect de l'environnement, l'égalité et la croissance inclusive. Ces trois conditions réunies sont jugées nécessaires pour assurer une économie durable permettant de protéger les rendements long terme des investisseurs.

C. L'analyse ESG de BNP Paribas Banque Privée sur les fonds et ETF² de son univers recommandé : BNP Paribas Banque Privée collecte auprès des sociétés de gestion des informations sur la durabilité de leurs produits en utilisant un questionnaire dédié :

- Fonds : questions couvrant six grands domaines : exclusions ESG³, politiques de vote et d'engagement, transparence, durabilité de la société de gestion elle-même, thématiques de développement durable et impact
- ETF : questions couvrant les six domaines mentionnés ci-dessus

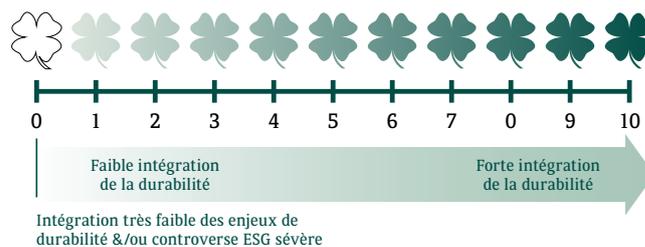
À l'appui de ces informations, BNP Paribas Banque Privée exclut des instruments financiers de son univers recommandé sur la base de critères ESG multifactoriels : exclusions sectorielles décrites plus haut, exclusion d'instruments avec les cotations ESG les moins bonnes parmi les instruments comparables. De plus, ces travaux permettent d'identifier d'éventuelles controverses, qui seront prises en compte dans l'évaluation des fonds et ETF.

BNP Paribas Banque Privée complétera ces analyses avec les informations que les sociétés de gestion vont devoir fournir sur leurs produits conformément aux nouvelles réglementations européennes relatives à la finance durable, dès que celles-ci seront disponibles.

1.2.2 La notation de durabilité qui résulte de cette analyse permet de classer les instruments financiers et ce faisant, d'apporter des informations relatives à leurs principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité.

BNP Paribas Banque Privée déploie, avec une méthodologie interne (trèfles), une notation de durabilité pour tous les instruments financiers de son univers recommandé, qu'ils soient étiquetés durables ou pas notamment via le biais de labels. Les notes varient de 0 à 10 trèfles, ce qui permet de classer les instruments sur une échelle basée sur le niveau d'intégration de la durabilité.

Cette notation permet de comparer la durabilité des instruments au sein ou entre les classes d'actifs, la note de durabilité constituant une base solide pour identifier les principales incidences négatives sur les facteurs ESG, et en informer les investisseurs. Un instrument noté 9 aura moins d'incidences négatives qu'un instrument noté 4.



Cette méthodologie interne de notation extra financière permet d'atténuer les principales incidences négatives des décisions d'investissement dans la mesure où les instruments financiers ayant au moins une notation minimale de 1 sont prioritaires dans le processus de sélection. Lorsque le mandat est durable, la note de durabilité devient un critère essentiel et les décisions d'investissement doivent porter sur des instruments relatifs à des secteurs ou des thématiques durables, ou des instruments à impact dont la notation minimum est de 5.

² Exchange-Traded Fund ou fonds négociés en bourse

³ Environnementale, Sociale et de Gouvernance



1.3 INFORMATIONS AUX SOUSCRIPTEURS SUR LA PRISE EN COMPTE DES OBJECTIFS ESG DANS LA POLITIQUE ET LA STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT DE LA GESTION SOUS MANDAT DE BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE

BNP Paribas Banque Privée met à disposition et tient à jour sur son site internet la politique relative à la prise en compte des risques de durabilité et des principaux impacts négatifs sur les facteurs de durabilité dans le cadre des décisions d'investissement en gestion sous mandat. Elle informe ainsi ses clients via les éléments publiés et mis à jour sur son site internet, dans sa documentation pré contractuelle, sur la manière dont elle prend en compte les critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de gouvernance dans la stratégie d'investissement.

Au 31/12/2021, BNP Paribas Banque Privée
gère 6106 M€ d'euros d'encours
sous mandat CIF/PEA

**5,4% des encours sont des mandats ISR
(article 8 SFDR)**

2. Moyens internes déployés

Les ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance dans la stratégie d'investissement se déclinent sur les différents pôles et fonctions du groupe BNP Paribas.

2.1 LA FONCTION RSE GROUPE rattachée à la direction d'Engagement d'Entreprise, est en charge du pilotage des engagements RSE de la Banque, notamment la mise en place des politiques d'exclusion. Elle s'appuie sur un réseau créé en 2012, qui œuvre dans les pôles, métiers, réseaux, fonctions et filiales afin de faciliter le déploiement de la politique RSE dans l'ensemble du Groupe. Au total, plus de 170 personnes consacrent la totalité ou la majorité de leur temps à prendre en charge les sujets RSE au sein de BNP Paribas. Elles peuvent, en outre, s'appuyer sur l'expertise de plus de 400 contributeurs sur des thématiques spécifiques comme les impacts environnementaux directs, la microfinance ou encore les politiques de financement et d'investissement ([DEU* 2020](#), p. 548).

BNP Paribas a mis en place des actions de formation aux dispositifs de gestion des risques ESG à destination des métiers de financement et des fonctions de contrôle (risques, conformité). En complément des modules d'e-learning sur les politiques sectorielles disponibles en huit langues, 12 sessions digitales ont été organisées en 2020 afin de renforcer la compréhension des risques ESG et des outils de gestion associés. 668 personnes issues notamment des équipes de commerciaux et de risques ont ainsi été formées lors de sessions animées ou co-animées par la fonction RSE Groupe. Depuis 2012, plus de 35 000 collaborateurs ont suivi les e-learning sur les politiques sectorielles ([DEU 2020](#), p. 565).

2.2 BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT, métier de gestion d'actifs du Groupe, se donne comme priorité de fournir sur le long terme, des retours sur investissements durables à ses clients, en s'appuyant notamment sur les lignes directrices établies par la RSE Groupe via ses politiques d'exclusion. BNP Paribas Asset Management (BNPP AM) place l'investissement durable au cœur de sa stratégie et de ses décisions d'investissements. Positionné parmi les leaders en investissements thématiques, BNPP AM contribue activement à la transition énergétique, à la protection de l'environnement et à la promotion de l'égalité et de

la croissance inclusive. Plus de 68 collaborateurs ont obtenu une certification en financer durable, telle que le « Certificate in ESG investing » (CFA). En complément, BNPP AM a déployé des séries de vidéos de formation de 6 à 10 minutes sur l'investissement durable. Ce format correspond à un temps de visionnage adapté et accessible à l'ensemble des collaborateurs de BNPP AM. Cette formation correspond à plus de 1 750 heures de formation dispensées.

En complément, six collaborateurs ont terminé le programme de certification interne développé par BNP Paribas avec l'Institute for Sustainable Leadership de l'université de Cambridge : « CISL Positive Impact Business Certified Training ». Ce programme dédié à la finance durable est une formation de neuf jours (principalement en ligne), dispensée sur une période de six mois. À l'issue de leur formation, les diplômés deviennent des pionniers de l'impact positif. Ils constituent ainsi une communauté d'experts internes en développement durable qui travaillent au sein du Groupe et qui, dans le cadre de leurs travaux de formation, développent des projets qui stimulent l'impact positif au sein de l'organisation.

De manière continue, BNPP AM invite ses collaborateurs à échanger autour de l'économie circulaire, du changement climatique et de l'investissement à impact.

2.3 BNP PARIBAS BANQUE PRIVÉE s'appuie sur les lignes directrices de la RSE Groupe, sur les compétences de BNPP AM en matière de gestion d'actifs durable et sur la méthodologie interne de notation de durabilité (Cf 1.2.2) pour renforcer son expertise et guider ses choix dans les décisions d'investissement au sein des mandats. 12 personnes consacrent leur activité à l'analyse de titres ESG, à l'intégration de la durabilité dans les mandats, à la mise en place et au suivi de la notation de durabilité ou encore à la diffusion de ces thématiques au sein du métier.

2.4 Enfin, BNP Paribas Banque Privée s'appuie, en ce qui concerne l'accès aux données environnementales, sociales et de qualité de gouvernance, sur les différentes entités du Groupe telles que Wealth Management pour la sélection des instruments financiers et sa notation interne de durabilité, BNPP AM pour son expertise

* DEU : Document d'enregistrement Universel

dans le domaine ESG, Cardif sa filiale assurance ou encore CIB pour la conception de produits structurés. En complément, elle consacre sur son budget propre plus de 1,5 M€ à ces sujets.

2.5 En complément des expertises présentées ci-dessus sur les sujets ESG, BNP Paribas Banque Privée, a pour ambition de développer les compétences des collaborateurs de ses Centres Banque Privée réseau sur ces enjeux. Les objectifs pédagogiques développés sur la thématique de l'engagement responsable ont permis aux banquiers privés de :

- Développer le niveau de conscience et de prise en compte de l'importance de ces problématiques.
- Argumenter sur l'engagement du groupe BNP Paribas et présenter les convictions de BNP Paribas Banque Privée.
- Assurer le bon conseil aux clients intéressés par l'ESG avec l'offre de BNP Paribas Banque Privée et notamment celle de gestion sous mandat.

Ces formations sont mises à disposition sur les plateformes d'échange internes sous différents formats (e-learning...) et accessibles sur Apps et ordinateur. L'ensemble des collaborateurs de Banque Privée est informé de la mise à disposition de nouvelles informations sur les plateformes afin de pouvoir assurer une formation continue sur ces sujets.

D'autre part, la certification Banque Privée, agréée par l'EFPA (European Financial Planning Association), repose sur la réalisation d'un parcours de formation et le passage d'un examen. La réussite de cette certification permet de prendre un poste de banquier privé, assurant ainsi du bon niveau de connaissances et de compétence des Banquiers Privés dès leur prise de poste. Nous avons renforcé le niveau d'exigence dans le cadre de cette certification sur la thématique de l'engagement responsable en 2021 :

- Dans le parcours de formation, au sein de la classe virtuelle « Essentiel de la gestion financière ».
- Dans l'examen écrit, par des questions dédiées dans le QCM sur la partie Gestion financière.
- Dans l'examen oral pour valider le discours et la posture des candidats en matière commerciale.

2.5.1 Développer le niveau de conscience et de prise en compte de l'importance de ces problématiques

Le groupe BNP Paribas :

- Met des modules de formation à la disposition de tous ses collaborateurs via son « Hub de l'engagement ».

- Propose une playlist de contenus sur les différents aspects de la thématique, comme la protection de la biodiversité, la transformation durable, l'efficacité énergétique...



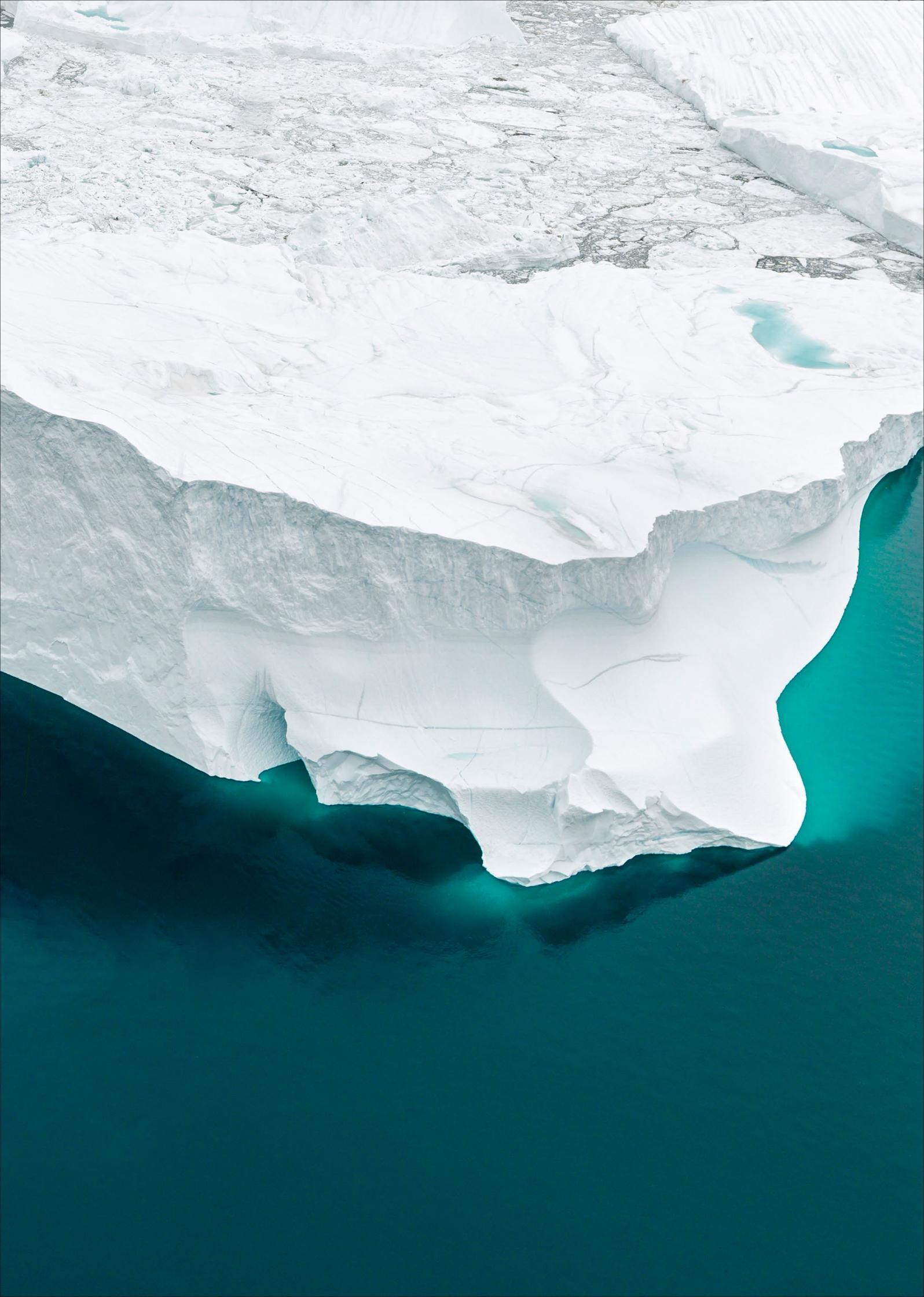
2.5.2 Argumenter sur l'engagement du groupe BNP Paribas et présenter les convictions de BNP Paribas Banque Privée

Le groupe BNP Paribas :

- Dispense depuis des années une formation sur l'investissement durable, qui a été convertie en classe virtuelle avec la pandémie pour continuer à la proposer aux banquiers privés. Cette formation, qui accueille 20 participants maximum, est animée par les experts de Wealth Management.
- Crée des supports qui présentent les engagements de BNP Paribas, sous format de vidéo et bientôt de e-learning (avril 22).



- A mis en place une équipe d'utilisateurs, pour proposer des vidéos mensuelles afin de répondre aux questions les plus posées par les banquiers privés. Les scripts sont écrits et portés dans les vidéos par des banquiers eux-mêmes et les experts métier.



2.5.3 Assurer le bon conseil avec l'offre de BNP Paribas Banque Privée

En complément des éléments marketing et techniques descriptifs des offres financières, BNP Paribas Banque Privée met à disposition des vidéos de formations spécifiques. Par exemple :

- myImpact et MyGuide pour accompagner les clients dans la détermination de leur démarche ISR et leur proposer les produits adaptés à leur sensibilité sur ces thématiques ESG.
- Les fonds de BNPP AM : ces cours abordent généralement dans une première partie les enjeux de marché avant la présentation du produit lui-même offrant ainsi le contexte dans lequel s'inscrit l'offre et les arguments à mettre en avant. Ces formations permettent aux banquiers privés d'appréhender le fonctionnement des fonds de BNPP AM sous l'angle ESG et ainsi d'être en mesure d'expliquer la démarche et les enjeux à leurs clients détenteurs via leur mandat de gestion.

Enfin, nous mettons à disposition de nos clients et collaborateurs des vidéos présentant l'argumentation des experts Banque Privée sur des thèmes précis : le mandat ISR, les performances des investissements ISR, la philanthropie, etc.

Retrouvez les vidéos sur le [site d'actualités BNP Paribas Banque Privée \(actualites-mabanqueprivée.bnpparibas\)](https://actualites-mabanqueprivée.bnpparibas)



3. Organe de gouvernance

Les connaissances des organes de direction « en matière de prise de décision relatives à l'intégration des critères ESG dans la politique et la stratégie d'investissement de l'entité » se déclinent dans les deux instances du Groupe :

Le **Conseil d'administration (CA)**, dont l'une des missions est de « promouvoir la RSE » au sein du Groupe ([DEU 2020](#), p. 51) comporte des experts en matière de RSE et d'ESG : Pierre André de Chalendar, Monique Cohen, Rajna Gibson-Brandon, Marion Guillou ([DEU 2020](#), p. 51). Le CA compte également un Comité Gouvernance, Éthique, Nominations & RSE (CGEN), en charge du suivi des enjeux de RSE.

Une présentation de la stratégie RSE est faite au minimum une fois par an au CA ([DEU 2020](#), p. 548). Le CA bénéficie de formations régulières sur des thématiques utiles à l'exercice de son mandat. En 2020, le CA a ainsi reçu une formation sur les notations extra-financières, par des spécialistes de l'évaluation de la performance ESG des entreprises ([DEU 2020](#), p. 52).

Le Plan de Vigilance et le Statement on Modern Slavery and Human Trafficking, détaillant les mesures mises en place par BNP Paribas pour adresser les risques ESG propres à ces réglementations (atteintes graves envers les droits humains et les libertés fondamentales, la santé et la sécurité des personnes, et l'environnement pour la première, travail forcé et trafic d'êtres humains pour la seconde) dans ses relations et activités avec ses salariés, ses clients et ses fournisseurs, publiés par le Groupe sont tous deux examinés et approuvés par le CA. Le Statement est également signé par Jean-Laurent Bonnafé (ADG) et Jean Lemierre (président du CA) ([DEU 2020](#), p. 621).

AU NIVEAU DE LA DIRECTION GÉNÉRALE ET DU COMITÉ EXÉCUTIF DU GROUPE,

Plusieurs membres de la Direction de BNP Paribas jouent un rôle actif dans des coalitions stratégiques de places actives sur les sujets de RSE : Jean-Laurent Bonnafé comme président du think tank Entreprises pour l'Environnement (EpE), Antoine Sire comme co-président du groupe de travail informel chargé de préfigurer les travaux de la Task force on Nature-related Financial Disclosures (TNFD), Laurence Pessez, directrice RSE du groupe BNP Paribas, comme membre du Banking Board des Principles for Responsible Banking (PRB) de l'UNEP FI ([DEU 2020](#), p. 546).

Le directeur de l'Engagement d'entreprise, auquel est directement rattachée la fonction RSE Groupe, siège au Comex du Groupe, tout comme le directeur des Risques ([DEU 2020](#), p. 102). Ces deux directions co-pilotent la mise en place de l'ESG Action Plan ([DEU 2020](#), p. 113). Ce programme prévoit notamment une évaluation ESG systématique des clients dans le cadre des processus de crédit, sur cinq dimensions dont l'une est consacrée au changement climatique. Les questions posées et leur pondération dans l'évaluation seront adaptées aux enjeux de chaque secteur d'activité. De plus, le Comité exécutif du Groupe statue régulièrement sur des thématiques RSE ([DEU 2020](#), p. 548).

L'engagement sociétal de BNP Paribas passe par la promotion de la durabilité et la limitation des risques de durabilité, c'est-à-dire des risques environnementaux, sociaux ou de gouvernance. Pour favoriser l'implication de ses collaborateurs sur ses sujets, BNP Paribas intègre les risques de durabilité dans ses politiques de rémunération.

Ainsi, les principes de rémunération du groupe BNP Paribas exigent que la rémunération variable des acteurs des marchés financiers et des conseillers financiers ne les pousse pas à prendre des risques excessifs en matière de durabilité via les investissements et les conseils en investissement qu'ils sont amenés à réaliser sur les produits financiers régis par le règlement européen SFDR.

Au niveau de BNP Paribas Banque Privée la politique de rémunération vise à promouvoir un comportement professionnel conforme aux normes définies dans le Code de Conduite du Groupe. Ce Code présente les règles et les exigences du groupe BNP Paribas pour soutenir ses aspirations à contribuer à un développement mondial responsable et durable et à avoir un impact positif sur la société au sens large. Cette implication repose sur trois piliers, (I) promouvoir le respect des droits de l'homme, (II) protéger l'environnement et lutter contre le changement climatique, et (III) agir de manière responsable dans la représentation publique.

Au sein de BNP Paribas Banque Privée, la part variable de la rémunération individuelle de tous les collaborateurs prend en compte le respect du Code de Conduite du Groupe, aux côtés d'autres critères.



Concernant les organes de gouvernance de BNP Paribas, des critères liés à la performance RSE du Groupe sont pris en compte dans le calcul de la rémunération variable des dirigeants du Groupe. Une part de 10% de la rémunération variable cible est liée à la performance RSE du Groupe. L'attribution de cette fraction de la rémunération variable annuelle repose sur une mesure multicritère basée sur une approche holistique des actions entreprises par le groupe BNP Paribas vis-à-vis de l'extérieur sur le plan environnemental, sociétal et social. Dans cette optique, cette structure de rémunération intègre trois critères pondérés chacun à 3,33% : (I) l'évaluation par le Conseil d'administration des faits marquants de l'année principalement au regard des enjeux climatiques et sociaux ;

(II) les publications d'agences de notation extra-financière mesurant la qualité du positionnement de BNP Paribas par rapport à ses pairs en matière de RSE ;

(III) un alignement avec les objectifs retenus en matière de RSE dans la rémunération due au titre du plan de fidélisation attribué à des collaborateurs clés du Groupe ([DEU 2020](#), p.77)

4. Stratégie d'engagement

BNP Paribas Banque Privée s'appuie sur l'expertise **environnementale, sociale et de gouvernance** (ESG) de son métier de gestion d'actifs BNP Paribas Asset Management. En effet, l'investissement responsable est un axe stratégique de développement pour BNPP AM (BNP PARIBAS ASSET MANAGEMENT Holding SA et ses filiales⁴) qui s'est engagé depuis de nombreuses années à intégrer les enjeux ESG dans la gestion des solutions d'investissement proposées à ses clients.

Pour BNPP AM, l'investissement responsable et durable repose sur six piliers. Les quatre premiers piliers contribuent à l'amélioration de nos pratiques de gestion, et ce notamment via des idées d'investissement nouvelles, l'optimisation de la composition de nos portefeuilles, la maîtrise des risques, et l'exercice de notre influence sur les entreprises et les différents marchés dans lesquels nous investissons.

4.1 INTÉGRATION ESG

Les analystes et gérants de portefeuille prennent en compte de manière systématique les facteurs ESG les plus pertinents et ce quel que soit le processus d'investissement. Conformément aux convictions de BNPP AM, cette démarche leur permet d'identifier des risques et des opportunités dont les autres acteurs du marché n'ont pas nécessairement connaissance, ce qui leur apporte donc un avantage comparatif.

Le processus d'intégration des facteurs ESG est guidé par des principes communs formels et supervisé par un comité de validation ESG. Depuis 2020, chaque processus d'investissement - et, par définition, toute stratégie d'investissement éligible - a été examiné et approuvé par ce comité.

⁴ Le terme « filiale » s'applique à toute entité contrôlée directement ou indirectement par BNP Paribas Asset Management Holding, le sens à donner au mot « contrôle » étant défini à l'article L. 233-3 du Code de Commerce français.

Toutes les données mentionnées sont au 30/06/2021, sauf si spécifié.

4.2 VOTE, DIALOGUE ET ENGAGEMENT

Les décisions d'investissement sont faites de manière réfléchie et des directives détaillées en matière de vote sur un certain nombre d'enjeux ESG sont établies. De plus, BNP Paribas Asset Management pense qu'un dialogue renforcé avec les émetteurs peut améliorer leurs processus d'investissement et ainsi permettre de mieux maîtriser les risques sur le long terme.

Les gérants de portefeuille ainsi que les experts du Sustainability Centre dialoguent avec les entreprises dans lesquelles BNP Paribas AM investit, avec pour objectif de les inciter à adopter des pratiques responsables et respectueuses de l'environnement. De plus, BNP Paribas AM a pour objectif de rencontrer fréquemment les représentants des pouvoirs publics afin de discuter du cadre et des moyens mis en œuvre dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Les progrès réalisés par de nombreuses entreprises, sont disponibles dans le rapport annuel :

[Agir en faveur de l'investissement durable](#)

4.2.1 Conduite responsable des entreprises et exclusions sectorielles

BNPP AM applique pour tous ses investissements, des exclusions ESG fondées sur les dix principes du **Pacte mondial des Nations Unies**. Cadre de référence universel d'évaluation des entreprises et applicable à l'ensemble des secteurs industriels, le Pacte mondial s'appuie sur des conventions internationales portant sur les domaines du respect des droits de l'homme, des droits du travail, de l'environnement et sur la lutte contre la corruption.

En complément des principes du Pacte mondial des Nations Unies, BNPP AM applique les lignes directrices de l'OCDE pour les entreprises. Des standards ESG spécifiques que doivent respecter les entreprises opérant dans certains **secteurs sensibles en matière d'impacts sociaux et environnementaux** sont également en place. Ils sont définis au sein de politiques sectorielles qui concernent, à ce jour, l'huile de palme, la pâte à papier, le charbon, l'énergie nucléaire, les armes controversées, le pétrole et les gaz non conventionnels, l'exploitation minière, l'amiante, l'agriculture et le tabac. Le non-respect des standards ESG définis par BNPP AM conduit à l'exclusion des sociétés du périmètre d'investissement.

Enfin, conformément à la réglementation, certains domaines comme celui des armes controversées (mines antipersonnel et armes à fragmentation) sont proscrits de tout investissement.

La politique de conduite responsable des entreprises de BNPP AM et ses différentes composantes sont disponibles à cette adresse :

[Code de Conduite Responsable et Exclusions sectorielles.](#)

4.2.2 Une vision prospective

BNP Paribas Asset Management pense que trois thèmes clés sous-tendent un système économique plus durable et plus inclusif : la transition énergétique, la protection de l'environnement et l'égalité et la croissance inclusive. Un ensemble d'objectifs et d'indicateurs de performance ont été définis pour mesurer comment la recherche, les portefeuilles et l'engagement auprès des entreprises et des pouvoirs publics sur ces trois enjeux, les « 3E » sont alignés.

Si vous souhaitez en savoir plus sur l'expertise BNPP AM dont l'exercice des droits de vote cliquer ici :

[Gouvernance et politique de vote 2021](#)

En complément, vous pouvez retrouver, via les liens ci-dessous, les politiques d'exercice des droits de vote de nos principaux partenaires au 31/12/2021 :

[Investissement durable \(robeco.com\)](#)

[DNCA Finance \(dnca-investments.com\)](#)

4.2.3 La gestion des droits de vote

Dans le cadre de sa gestion sous mandat, BNP Paribas Banque Privée ne procède pas à la délégation des droits de vote des titres vifs détenus au sein des mandats. En accord avec la directive SRD II (Shareholder Rights Directive), BNP Paribas s'inscrit dans une démarche de responsabilisation de ses clients actionnaires et les incite à exercer en propre leurs droits de vote.

Ainsi, BNP Paribas Banque Privée met à disposition de ses clients les éléments leur permettant d'être informés de l'organisation des assemblées générales liées aux actions détenues en direct. Nos clients reçoivent une notification dans leur messagerie sécurisée 25 à 30 jours avant l'assemblée générale détaillant le calendrier, les résolutions mises au vote et le process pour voter.

5. Informations liées à la taxonomie européenne

Dans le contexte actuel, où les aspects environnementaux et notamment la lutte contre le réchauffement climatique sont de plus en plus au cœur des décisions des entreprises, la Commission européenne a travaillé à cartographier les activités pour leur niveau de durabilité environnementale et sociale. En 2021, six objectifs environnementaux ont été listés et deux ont été définis et précisés par l'Union européenne. Afin de pouvoir identifier si leurs activités sont conformes aux deux premiers objectifs environnementaux qualifiés de hautement durables par l'UE, les entreprises ont ainsi entamé un travail d'analyse de leurs activités. Ce travail est en cours et ne permet pas de publier les données d'alignement avec les objectifs de l'UE.

En l'absence de données fiables mises à disposition par les entreprises, BNP Paribas n'est donc pas en capacité de mesurer dans le cadre de ses décisions d'investissement l'alignement de ses portefeuilles sur ces deux objectifs hautement durables édictés par l'EU.

Afin d'assurer toute la transparence nécessaire sur ce sujet, BNP Paribas, mettra à jour dans ses reportings ces informations dès qu'elles seront mises à disposition par les entreprises et que BNP Paribas sera en mesure de les qualifier et de les quantifier.

6. Alignement avec les accords de Paris

Les Net Zero Alliances et la Financial Services Task force, sont des coalitions permettant d'accélérer l'alignement des flux financiers sur l'objectif de réchauffement climatique de 1,5 °C. Afin de concrétiser l'ambition du secteur bancaire d'aligner ses engagements climatiques sur les objectifs de l'Accord de Paris et de poursuivre un objectif de réchauffement limité à 1,5 °C, BNP Paribas a signé les alliances Net Zero promues lors de la COP 26 de Glasgow. BNP Paribas Asset Management a rejoint la Net Zero Asset Managers initiative (NZAMi), BNP Paribas Cardif la Net Zero Asset Owner Alliance (NZAO) et le Groupe figure parmi les membres fondateurs de la Net Zero Banking Alliance (NZBA) lancée par l'ONU Environnement en avril 2021. Avec près de 100 banques signataires à fin 2021, la NZBA s'impose comme un outil

puissant pour renforcer et accélérer les stratégies de décarbonation des banques (voir *Stratégie* et *Une gestion rigoureuse des risques*, Engagement 3 et *Des produits et services accessibles au plus grand nombre*, Engagement 7). La NZBA est partenaire de la Financial Services Task force (FSTF) de la Sustainable Market Initiative, au sein de laquelle BNP Paribas est l'unique représentant de l'Union européenne. La FSTF a notamment rédigé un guide méthodologique pour la mise en place des stratégies net zéro des banques, qui permet aux banques de mettre en œuvre leur stratégie d'alignement et d'accompagner la transformation des entreprises (voir *Engagements spécifiques à l'environnement*, partie 7.1). ([DEU 2021](#), p. 589)





7. Stratégie d'alignement sur les objectifs liés à la biodiversité

En 2021, convaincu de l'importance de son rôle tant auprès de ses clients afin d'accompagner la transformation de leurs pratiques, qu'auprès des acteurs extra-financiers qui luttent pour la restauration de la nature, le groupe BNP Paribas a fait le choix de renforcer encore davantage ses engagements en faveur de la biodiversité.

S'appuyant sur les études de l'IPBES (Intergovernmental Science-Policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services), BNP Paribas a ainsi publié sa position pour mieux appréhender et structurer ses actions face aux cinq menaces majeures qui pèsent sur la biodiversité :

- Les changements d'usage des terres et de la mer
- L'exploitation directe de certains organismes
- Le changement climatique
- Les pollutions
- Les espèces invasives

Pour en savoir plus sur la position de BNP Paribas « BNP Paribas et la préservation de la biodiversité » :

[BNP Paribas et la préservation de la biodiversité \(bnpparibas.com\)](https://bnpparibas.com)

8. Démarche de prise en compte de l'ESG dans la gestion des risques

Lors de la sélection des produits d'investissement, BNP Paribas Banque Privée prend explicitement en compte l'exclusion de certaines activités (politiques sectorielles détaillées sur le site Internet de BNP Paribas Banque Privée) et prend en compte, implicitement, les risques de durabilité via l'évaluation régulière du risque-rendement de chaque produit couvert.

Pour l'ensemble de son offre de produits et services, durables ou non, la gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée déploie une notation de durabilité de son univers de sélection avec une méthodologie interne (voir méthodologie de notation durable en trèfle détaillée sur le site internet de BNP Paribas Banque Privée). Cela permet à la gestion sous mandat

de BNP Paribas Banque Privée, en tant qu'acteur des marchés financiers, de prendre en compte les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance qui pourraient avoir un impact négatif réel ou potentiel significatif sur la valeur de ces produits.

Pour son offre de mandat ISR, la gestion sous mandat de BNP Paribas Banque Privée intègre explicitement cette évaluation des risques dans son processus de sélection de produits, à côté de l'évaluation standard du couple rendement- risque financier. Le mandat ISR promeut les critères ESG et à ce titre, la sélection des actifs s'effectue parmi les instruments financiers ayant au moins cinq trèfles selon la méthodologie interne de BNP Paribas Banque Privée.

9. Plan d'amélioration continue

Nous sommes convaincus que, au fur et à mesure que les travaux progresseront dans le domaine de la finance durable, BNP Paribas Banque Privée et son activité de gestion sous mandat pourront s'appuyer sur des données plus précises ainsi que sur des scénarios et des trajectoires de transition ayant gagné en maturité.

Nous poursuivons donc nos travaux afin de publier en 2023, des informations plus précises encore que celles contenues dans ce premier rapport.

Le changement climatique est le défi de toute une génération et BNP Paribas est déterminé à apporter sa contribution. Nous avons le devoir d'aider l'économie à s'aligner sur les objectifs climatiques dont notre avenir dépend.

DES OUTILS DIGITAUX DÉDIÉS POUR VOUS ACCOMPAGNER ET VOUS INFORMER



Twitter
@LeCercleWealth



LinkedIn
[linkedin.com/company/bnp-paribas-banque-privée](https://www.linkedin.com/company/bnp-paribas-banque-privée)



Chaînes BNP Paribas Banque Privée
Apple Podcasts / Spotify / Google Podcasts / Pocket Casts / Overcast



Un site Internet
mabanqueprivée.bnpparibas



Une application tablettes et smartphones
« Mes comptes »



Ligne Privilege Connect*

3273 Service gratuit
* prix appel

* Du lundi au vendredi de 8h à 22h et le samedi de 8h à 18h (sauf jours fériés)

AVERTISSEMENT :

Ce document, non contractuel, donné à titre d'information, ne constitue pas et ne doit pas être considéré comme une recommandation, une sollicitation ou une offre d'acheter, de souscrire, de vendre ou de conclure une quelconque opération sur les services ou instruments financiers mentionnés. Les conditions de fonctionnement et de souscription des produits et services sont détaillés dans les contrats correspondants. Il est impératif de lire attentivement les documents d'information réglementaires et les contrats avant souscription de tout produit ou service financier.

Nos banquiers privés se tiennent à votre disposition pour toute information complémentaire et pour vous accompagner dans vos choix en fonction de vos besoins et de votre profil personnel d'investissement avant de prendre vos décisions.

BNP Paribas - SA au capital de 2 468 663 292 € - Siège social : 16, boulevard des Italiens 75009 Paris
Immatriculée sous le numéro 662 042 449 RCS Paris - Identifiant CE FR 76 662 042 449
Intermédiaire en assurance immatriculé à l'ORIAS n°07 022 735

Création : TBD - © Photos : iStock - Juillet 2022



BNP PARIBAS
BANQUE PRIVÉE

La banque
d'un monde
qui change